

Avec lomai, les patients se lancent dans l'impro

Bohars — L'artiste, en résidence pendant quinze jours à l'hôpital psychiatrique, compose des morceaux aux esthétiques très différentes, à partir de la matière que lui apportent les malades.

D'emblée, Nordine se dirige vers la batterie, car il en avait déjà fait auparavant. Puis il s'est mis à la grosse caisse et la basse. « Avec ce duo percussions-basse, le squelette du morceau est en place », commente lomai. Le clavier, la guitare et d'autres petits éléments seront ensuite rajoutés.

Pendant quinze jours, l'artiste en résidence à l'hôpital psychiatrique se déplace de service en service avec une vingtaine d'instruments et d'objets sonores qu'il met à disposition des patients hospitalisés. « L'atelier que j'anime est destiné aux non-musiciens et je leur demande de jouer... Il faut commencer par s'y mettre... », explique lomai, dans la salle d'ergothérapie des services Raden et Kelenn, où il a installé son matériel.

La technique et l'oreille

« Je ne joue pas moi-même, précise-t-il. Je suis la technique et l'oreille. On part de rien, on ne sait pas où on va... Les choses se construisent peu à peu comme un paysage. Je suis dans la recherche de l'inouï, de ce qu'on n'a pas entendu encore. »

L'artiste utilise la matière qui lui est fournie pour en faire un morceau de moins de trois minutes, « où tout n'est pas dit d'emblée, où les variations et les mélodies se révèlent au fur et à mesure et rendent la musique vivante », ajoute-t-il, en faisant écouter la composition créée avec Nordine.

La vingtaine de morceaux qui sortiront de sa résidence à l'hôpital psychiatrique sont destinés à être joués dans une résidence de l'agence régionale de



lomai, entouré de Pierrick Gall, Elisabeth Tortorici-Kernarrec et Morgane Rivet, embarque avec lui les patients « dans une démarche culturelle ». | Photo : Ouest-France

Baranger, directrice du pôle psychiatrie, dans le but de « resserrer les liens entre les patients hospitalisés et le monde culturel ».

Dans ce cadre, deux autres résidences d'artistes auront lieu dans les deux années à venir. Le projet est financé par la Direction régionale des affaires culturelles et l'Agence régionale de santé.

sables des actions culturelles à la Carenne, et Morgane Rivet, infirmière et permanente de l'association en santé mentale An Avel vor. « lomai apporte aux patients un grand mouvement de liberté par l'expression musicale », se réjouit cette dernière.

Ce partenariat permet « d'installer les choses sur le long terme ». Il s'agit d'une initiative de Sandrine

Marche de construction hasardeuse ».

Un jumelage avec la Carenne

« La résidence d'lomai à l'hôpital est rendue possible par un jumelage de trois ans entre la Carenne et le pôle psychiatrie du CHU », précisent Elisabeth Tortorici-Kernarrec, responsa-